

**LICENCE PROFESSIONNELLE  
ANIMATION, GESTION,  
ORGANISATION DES ACTIVITES  
PHYSIQUES ET SPORTIVES :  
Parcours ESCALADE**



L'organisation de cette licence repose sur un partenariat entre l'UFRAPS et la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade.



**COMPETENCES VISEES**

Il s'agit de permettre l'acquisition d'une double compétence dans les domaines de l'animation, de la gestion et de l'organisation de l'activité escalade.

- en animation et formation : encadrement et enseignement des pratiques de l'escalade et formation de formateurs,
- en organisation : gestion et administration d'une structure offrant ce type de pratiques à ses adhérents.

**METIERS VISES (Niveau II)**

Directeur "Technique et Administratif" d'une structure organisatrice de l'activité escalade.

Concepteur et gestionnaire de projets, responsable d'équipes d'animation, il peut intervenir dans deux secteurs professionnels :

- les grands clubs engagés dans la voie de la professionnalisation,
- les comités départementaux et régionaux de la FFME.

**INFORMATIONS PRATIQUES**

**Contacts**

Responsable du diplôme :

Michel DERIDDER Tél. 04 76 63 50 59

[michel.deridder@ujf-grenoble.fr](mailto:michel.deridder@ujf-grenoble.fr)

Responsable du parcours escalade :

Jérôme LOUVET Tél. 04 56 52 11 79

[jerome.louvet@ujf-grenoble.fr](mailto:jerome.louvet@ujf-grenoble.fr)

Responsable de scolarité :

Sarah ARAB GAUTHIER

[sarah.arabgauthier@ujf-grenoble.fr](mailto:sarah.arabgauthier@ujf-grenoble.fr)

Secrétariat de scolarité :

Stéphanie MORICE Tel 04 76 63 50 62

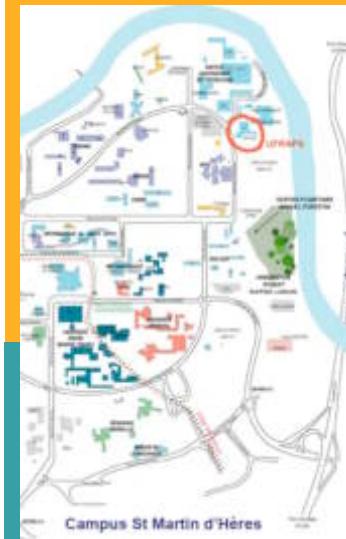
[stephanie.morice@ujf-grenoble.fr](mailto:stephanie.morice@ujf-grenoble.fr)

**UFRAPS**

Université Joseph Fourier  
1741 rue de la piscine  
BP 53  
38041 Grenoble Cedex 9  
Tél. : 04 76 63 50 51  
Fax : 04 76 63 50 00

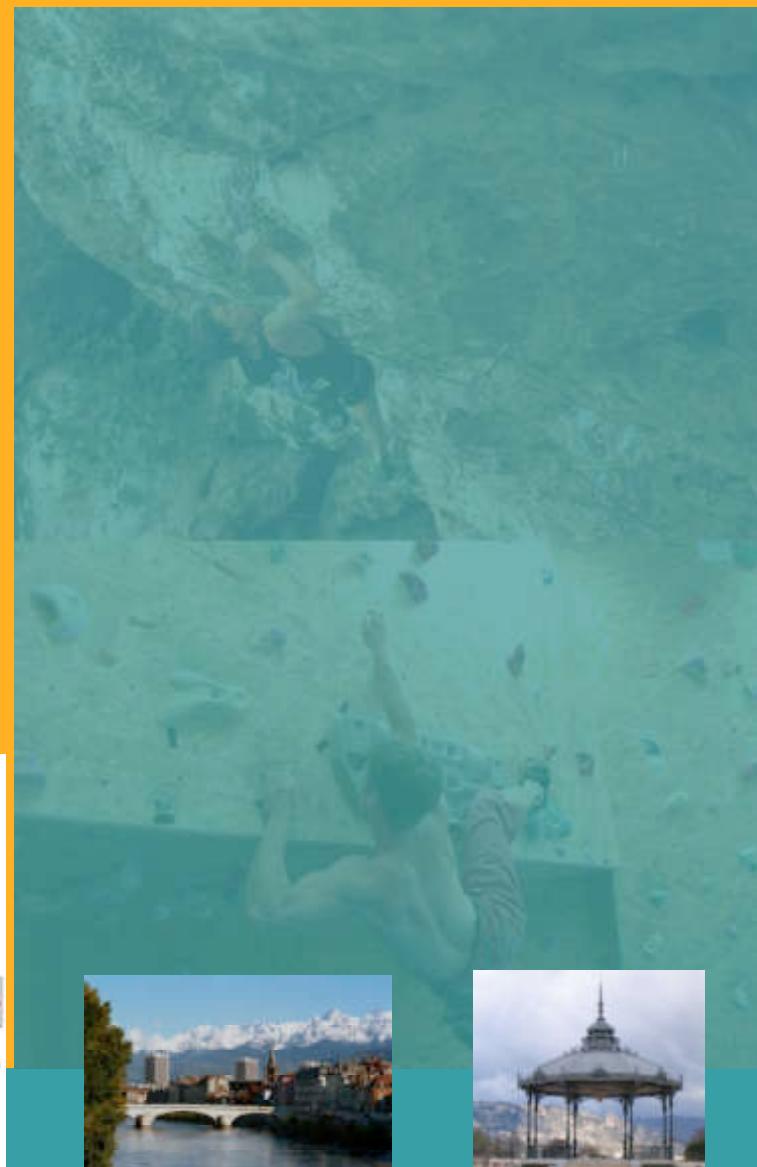
**Centre Drome Ardèche**

**Antenne STAPS**, Site Rabelais  
23 chemin des Huguenots, Valence  
BP 2  
26901 Valence Cedex 9  
Tél. : 04 56 52 11 99  
Fax : 04 56 52 11 90  
[staps.valence@ujf-grenoble.fr](mailto:staps.valence@ujf-grenoble.fr)



**LICENCE STAPS Professionnelle AGO**

**UFR-APS Antenne de Valence**



[www.aps.ujf-grenoble.fr/](http://www.aps.ujf-grenoble.fr/)

[www.valence.ujf-grenoble.fr/](http://www.valence.ujf-grenoble.fr/)

## CANDIDATURES

Admission possible pour des étudiants, des demandeurs d'emplois ou des salariés.

### Les étudiants titulaires d'un DEUG ou d'un DEUST STAPS devront satisfaire à certain nombre de pré-requis :

- Pouvoir attester de compétences et de connaissances acquises dans les domaines de l'escalade dans des formations universitaires STAPS (spécialité sportive forte sur les 2 premières années de Licence) ou à défaut un niveau de Passeport Rouge FFME couplé à l'obtention de l'initiateur falaise FFME.



### Pour les salariés, l'admission est envisageable à partir d'une Validation d'Acquis d'Expérience, selon les règles universitaires en vigueur.

- Les titulaires d'un BEES 1<sup>er</sup> degré option Escalade, salariés d'entreprises, employés par une collectivité territoriale, demandeurs d'emplois ou en congé individuel de formation.

En effet, cette formation vise tout particulièrement, par la formation continue, les animateurs, moniteurs ou éducateurs sportifs travaillant dans les clubs affiliés ou les comités territoriaux souhaitant acquérir un diplôme professionnel de niveau bac+3. Des allégements de formation seront étudiés au cas par cas.

## CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS

- volume des enseignements : 530 heures
- volume du projet tuteuré : 100 heures
- durée du stage : 12 semaines

### **UE 0 - Remise à niveau : 50h**

### **UE 1 - Gestion et Management : 60h**

(Grenoble ou Valence)

1a-marketing des services sportifs associatifs : 15h

1b-Etude de marchés et stratégies : 15h

1c-Gestion des ressources humaines et structurelles : 15h

1d-Management et gestion des équipes et des équipements : 15h

### **UE 2 - Droit et gestion financière : 60h**

(Grenoble ou Valence)

2a-Comptabilité et gestion financière : 30h

2b-Cadre juridique du sport, de l'événementiel et des associations : 30h

### **UE 3 - Connaissance de l'environnement des associations sportives : 60h**

(Grenoble ou Valence)

3a-Sociologie de l'organisation associative sportive, stratégies fédérales et stratégies territoriales : 15h

3b-prospectives et tendances sociologiques des pratiques de loisirs sportifs : 15h

3c-Economie sportive, financement, sponsoring des associations sportives : 20h

### **UE 4 - Ressources et contraintes liées aux pratiques de loisirs sportifs : 60h**

(Grenoble)

4a-Développement des qualités physiques : 30h

4b-Développement des qualités mentales : 30h

### **UE 5 - Langages, outils et méthodes : 60h**

(Grenoble ou Valence)

5a-Anglais : 20h

5b-informatique : 20h

5c-Communication orale et écrite : 20h



*Les trois UE suivantes sont prises en charge par les professionnels de la FFME,*

### **UE 6 - Animer, organiser des pratiques de l'escalade auprès de différents publics (loisir, scolaire, handicapés, compétition, ...) : 100h**

(Valence)

6a-Intervention et pédagogie : 50h

6b-Processus d'apprentissage et modalités de mise en œuvre : 50h

### **UE 7 - La direction technique et sportive d'un club : 100h**

(Valence)

7a-Gestion de groupe, management d'équipe : 25h

7b-Formation des initiateurs : 25h

7c-Le club et son environnement : 50h

### **UE 8 - Unité d'enseignement professionnel : 120h**

(Valence)

8a-Projet tuteuré : 100h

8b-Pratique réflexive sur son intervention : 20h

8c-Stage en milieu professionnel : 12 semaines

